

nos jours, n'ont qu'accidentellement modifié quelque peu le type ethnique de ses habitants ;

4° Que quelques îlots seulement de populations non égyptiennes existent deci delà sur les confins de la vallée du Nil (pêcheurs du Menzâleh, Arabes des deux désert-) ; les milieux exerçant une action défavorable sur tous les étrangers, dont les colonies ne peuvent s'entretenir que par une immigration incessamment renouvelée.

La séance est levée à six heures.

443^e SÉANCE. — 16 décembre 1886.

Présidence de M. LÉTOURNEAU, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A propos du procès-verbal.

Sur les Arabes et Berbers. — M. TOPINARD. Je n'ai pas entendu à la dernière séance certaines observations que je remarque à la lecture du procès-verbal et auxquelles je demande à répondre.

En premier lieu, il y est parlé des Kabyles comme terme s'opposant à celui d'Arabes. C'est une erreur ; c'est le mot Berber qui s'oppose à ce dernier. Les Berbers sont une famille au point de vue linguistique, lequel ne préjuge nullement le point de vue anthropologique. Les Arabes sont une autre famille linguistique. Quant aux Kabyles, ce sont les habitants de certaines parties de l'Algérie telles que la Grande et la Petite Kabylie ; ce sont des peuplades dont la composition anthropologique est à déterminer. Jamais on n'a parlé des Kabyles de Biskra, par exemple.

En second lieu, il a été question des torts qu'à l'administration de confondre les Arabes et les Berbers et de les traiter de même. Je ne puis pas absolument m'élever contre cette idée, car lorsque le général Faïdherbe et moi nous avons rédigé

les *Instructions sur l'Algérie* de la Société, j'ai pour ma part énergiquement soutenu qu'autant les Arabes étaient et demeureraient réfractaires à notre influence, autant les Berbers s'y soumettraient avec facilité. C'est qu'alors je parlais le langage généralement admis et me ralliais à l'idée répandue parmi les auteurs les plus compétents. Pour moi comme pour le général Faidherbe, les Arabes étaient les nomades que l'on appelait jadis les Bédouins, c'est-à-dire des musulmans fidèles à la lettre du Coran, vivant sous la tente, nomades, pastoraux, cavaliers et parlant arabe, tandis que les Berbers sont des musulmans assez indifférents au Coran, sédentaires, agriculteurs, laborieux, prévoyants, des gens sur lesquels on peut compter, attachés à leur clocher, à leur famille et parlant berber. Les Arabes et les Berbers étaient des populations absolument distinctes par leurs caractères physiologiques, par leurs mœurs, leurs allures, leur physionomie. L'Algérien ne se trompait jamais ni sur l'un ni sur l'autre. D'un seul coup d'œil on les reconnaissait, mais non par des caractères anthropologiques. Leurs caractères différentiels les plus évidents étaient des caractères acquis, les résultats de leur vie tout autre, de leur histoire antérieure. Il va sans dire que je laisse de côté ici les Arabes berbérissants et les Berbers arabisants ; je n'oppose que les seuls opposables, les nomades et les sédentaires.

Mais depuis cette époque j'ai vu par moi-même et je suis arrivé à cette conclusion qu'au point de vue anthropologique pur il n'y a qu'une faible différence physique entre les deux. Les uns et les autres sont composés des mêmes éléments, mélangés en quantité diverse. Parmi certains Berbers, il y a cependant un élément particulier très accusé qui n'existe pas chez les Arabes. Mais le fond commun et prédominant est le même. Les Arabes, dans leurs deux invasions, sont venus en petit nombre, ont donné leur langue, leur civilisation, leur religion. Ils ont surtout donné leurs noms arabes à des tribus berbères qui dès lors ont passé pour arabes. Mais ils ont infusé très peu de leur sang. Anthropologiquement, le

vrai Arabe est très clairsemé en Algérie. Ce qui y domine partout, c'est le Lebon ou Libyen, dont sont descendus les Numides.

Donc on ne peut faire à l'administration un crime trop grand de confondre parfois l'Arabe et le Berber. Du reste, elle n'a pas à s'occuper de la question anthropologique. Il y a aujourd'hui, par le fait des temps et des circonstances, deux ordres de populations indigènes en Algérie, au point de vue des caractères physiologiques; ces caractères donnent lieu à des indications toutes différentes dans la manière de se comporter à leur égard. L'administration n'a pas à s'occuper d'autre chose. Mais je ne suis pas convaincu aujourd'hui qu'en se comportant habilement on ne puisse venir à bout aussi bien des nomades que des sédentaires, aussi bien des Arabes que des Berbers et en particulier des Kabyles, les plus mélangés avec l'élément qui a importé les caractères physiologiques qui font leur haute valeur.

Discussion.

M. DALLY. D'après M. Topinard, le fond anthropologique des populations indigènes de l'Algérie serait actuellement à peu près uniforme, et entre Arabes et Kabyles on ne pourrait plus guère distinguer, les deux races s'étant fusionnées par de nombreux croisements. Qu'est-ce à dire? M. Topinard parle-t-il du fond purement anatomique? Dans ce cas, en lui laissant la responsabilité de son opinion, je constate qu'il n'a pas saisi l'étendue que, dans la pensée exprimée pourtant explicitement, Broca donne aux caractères *anthropologiques*. Dans ces caractères, il comprend, comme il convient, les caractères sociologiques. Or, nul ne contestera que, par le fond sociologique, les deux races arabe et kabyle soient, aujourd'hui encore, absolument différentes. Jamais les Arabes n'ont pu s'assimiler à aucune civilisation. Ils sont guerriers et nomades. Il en est tout autrement des Kabyles, dont on connaît les libres institutions démocratiques et les aptitudes

agricoles et sédentaires. D'ailleurs, même au point de vue des caractères anatomiques, je suis extrêmement étonné de l'assertion de M. Topinard. On nous dit que la proportion de sang véritablement arabe a toujours été minime en Algérie, et que, par suite, le type de cette race a été en s'effaçant de plus en plus. Il n'en est pas moins que toutes les estimations et les statistiques publiées jadis ont porté au quart de la population indigène totale le chiffre de la population arabe.

Je persiste donc à penser que l'administration ferait bien de se préoccuper davantage de connaître l'élément sur lequel nous pouvons nous appuyer dans notre effort colonisateur. On prend encore la population en masse. C'est peut-être correct vis-à-vis du principe politique des droits de l'homme qui ne veut voir que des individus tous égaux ; mais il serait sans doute plus utile que ceux qui font des statistiques et des lois restassent dans la vérité anthropologique et, tout d'abord, la connussent.

M. TOPINARD. Je ne veux qu'ajouter un mot. Le fait dominant dans mon observation précédente, c'est mon affirmation que dans les tribus arabes les plus pures il y a peu d'Arabe. Je rappellerai dans quelles conditions je m'en suis convaincu. C'est lors du congrès d'Alger. Avant de partir j'avais causé avec le général Faidherbe, notre ancien président à la Société d'anthropologie, des tribus les plus avantageuses à voir, à titre d'Arabe. Il m'avait conseillé de visiter les Ouled-Rialh et les Ouled-Sidi-Cheik et me donna des lettres de recommandation. Ce sont les premiers que je vis sur les frontières du Maroc. Or sur 200 environ que j'examinai un à un, c'est à peine si j'en trouvai 40 pour 100 ayant les caractères à peu près du type arabe. Plus tard je vis des marabouts ayant ce dernier type très accusé. Je finis par connaître ce qu'était le type prédominant partout, je réussis à distinguer tel type secondaire de tel autre. Je maintiens mon assertion. L'Arabe a arabisé les grandes tribus berbères du temps d'Ibn-Khaldoun, mais physiologiquement. Il les a laissées anthropologi-

quement ce qu'elles étaient auparavant, c'est-à-dire essentiellement, les Ouled-Riah, par exemple, Numides.

M. LE DOCTEUR COLLIGNON. Il ne m'est pas possible d'admettre complètement l'opinion de M. Topinard. Bien qu'à la vérité je connaisse mal les tribus arabes d'Algérie, j'en puis juger par celles de Tunisie qu'il m'a été donné d'étudier avec soin. Récemment, j'ai entretenu la Société de cette question et je rappellerai simplement qu'à l'heure actuelle il existe, en effet, un mélange très grand dans toutes les tribus.

Pour prendre un exemple, chez les Ouled-Saïd de l'Enfida, qui sont une fraction des Ouled-Riah, précisément comme ceux qu'avait observé M. Topinard en Algérie, j'ai pu examiner la majeure partie de la population. A première vue, elle se compose de deux lots bien tranchés, formant à peu près chacun de 20 à 25 pour 100 du total. Le premier présente les traits caractéristiques de la race arabe : nez aquilin vrai, ovale de la figure parfaitement régulier, dents admirables et occiput en point d'interrogation (je laisse à part les deux sous-divisions que j'ai nommées *assyroïde* et *mongoloïde*) ; l'autre offre tous les caractères berbères, surtout dans le cas particulier, ceux des populations sédentaires qui les avoisinent, c'est-à-dire des deux types que j'ai distingués anatomiquement par les noms de type brachycéphale et de type dolichocéphale leptorhinien. Le reste de la tribu, soit de 50 à 60 pour 100, est un groupe absolument mixte, où les caractères arabes et berbères se confondent dans les proportions les plus diverses.

A quoi tient ce mélange ? est-il dû à l'influence des croisements par mariage, ou à l'adjonction ancienne de tribus nomades préarabes, Gélules ou Numides, aux conquérants musulmans ? C'est une question à débattre, mais qui nous entraînerait trop loin. Quoi qu'il en soit, cette fusion partielle existe et il est incontestable que les Arabes se sont plus berbérisés que les Berbères ne se sont arabisés. Mais, en revanche, il n'en est pas moins certain que, politiquement parlant, puisque la question aborde aujourd'hui ce terrain,

la distinction entre les deux groupes est radicale et qu'elle prime encore pour notre administration, voire même pour l'avenir de notre colonie, toutes les autres.

Anatomiquement, l'Arabe peut tendre à se transformer en Berbère, nous le constatons en tant qu'anthropologistes ; mais cela n'aurait d'importance pour l'administrateur que si corrélativement le cerveau arabe perdait ses idées arabes en se berbérisant. Or, il n'en est rien. Le nomade, à quelque race qu'il appartienne, conserve un stock d'idées et de tendances à part, qui sont un danger permanent pour notre civilisation et notre domination. On ne peut donc le traiter comme le paisible citadin ou l'agriculteur. Ceux-ci pourront prospérer sous le régime civil, mais les autres, ne connaissant que la force, ne sauraient être menés que par la force ; à qui ne craint pas la loi, il importe de faire redouter le sabre.

M. MANOUVRIER. Il n'y a plus lieu, je crois, de discuter au sujet de la distinction à faire entre les Kabyles et les Arabes au point de vue ethnologique, puisque cette distinction est faite par tous les auteurs sans exception depuis une vingtaine d'années. Il est entendu que les premiers sont remplis de qualités, les derniers pleins de défauts, et que nous avons eu grand tort de ne pas savoir traiter, comme il l'eût fallu, les uns et les autres. Mais, aujourd'hui encore, la distinction n'est pas toujours facile, car non seulement il y a eu entre les deux races en question des mélanges incontestables, mais encore des Berbères purs ont adopté la langue arabe en même temps que la religion musulmane et, probablement sous l'influence religieuse, la mode s'est introduite chez les Kabyles de se dire Arabes et plus ou moins descendants du Prophète. Au point de vue politique, la distinction entre Berbères et Arabes est sans doute plus difficile encore à faire qu'au point de vue ethnologique, mais il est une distinction facile à établir et c'est la seule, je crois, qui soit équitable en matière de gouvernement.

· S'il y a des tribus fanatiques, aristocratiques, paresseuses

et pillardes, qu'on les traite avec rigueur, sans s'occuper de leur généalogie. Qu'on traite, au contraire, en amis toutes les tribus sédentaires, laborieuses et honnêtes, indistinctement.

M^{me} CLÉRENCE ROYER. Il y a deux raisons bien simples à ce que les Arabes d'Algérie aient été pénétrés par l'élément kabylo beaucoup plus qu'ils ne l'ont eux-mêmes pénétré. La première, c'est que les Arabes étaient les envahisseurs qui, bien moins nombreux, ont été progressivement absorbés, comme il arrive toujours, par la race conquise plus nombreuse. La seconde raison, c'est que les Arabes ont toujours été polygames. Forcément, ils ont dû prendre des femmes en dehors de leur race, c'est-à-dire parmi les Kabyles. Supposons que, sur quatre femmes, chaque Arabe ait épousé trois femmes berbères; il y aura trois quarts de sang berbère dans les tribus les plus arabes. Le Berbère est, au contraire généralement monogame.

COMMUNICATIONS DU BUREAU.

M. LE PRÉSIDENT fait part à la Société du décès, dont il n'a pas été prévenu plus tôt, de MM. le capitaine Bourghès, Lachez et Mazaé-Azéma.

COMMISSIONS.

M. LE PRÉSIDENT tire au sort, conformément aux articles 31 et 32 du règlement, les noms des membres devant constituer les deux Commissions des finances et des collections.

Commission des finances : MM. CHERVIN, WEISGERBER, MANGENOT.

Commission des collections : MM. DENIKER, LAGNEAU, André LEFÈVRE.

CORRESPONDANCE.

Lettre de la Société Ouralienne des Amateurs de sciences naturelles, qui annonce qu'une Exposition ethnographique et archéologique s'ouvrira, le 2 octobre 1887, à Ekatherinebourg et invite la Société à s'y faire représenter.